

PRÉSIDENCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ARRETE Nº OTA JULIPISGI2020

portant création et composition du comité technique et de la cellule SIG chargés du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé »

LE PRESIDENT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITE DE LOME,

Vu la loi n° 97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n° 70-156/PR du 14 septembre 1970 portant création de l'Université du Bénin ;

Vu le décret n° 2001-024/PR du 09 mars 2001 portant changement de la dénomination « Université du Bénin » ;

Vu le décret n° 2016-065/PR du 11 mai 2016 portant nomination du président de l'Université de Lomé ;

ARRETE:

Article 1 et créé à l'Université de Lomé, un comité technique chargé du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé ».

Le comité technique est appuyé par une cellule dénommée SIG « Système d'Information Géographique ».

Article 2 : Le comité a pour missions de :

- coordonner les activités d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé »;
- évaluer l'état de mise en œuvre des outils de planification stratégique et opérationnelle de l'Université de Lomé durant la période 2015-2020;
- conduire les travaux d'analyse diagnostique institutionnelle de l'Université de Lomé;
- rédiger le nouveau plan stratégique et le plan d'actions de l'Université de Lomé;

- diffuser et vulgariser le nouveau plan stratégique et le plan d'actions ;
- coordonner les activités de la cellule SIG mise à sa disposition ;
- réaliser des activités complémentaires.

Article 3 : La cellule SIG a pour missions d'appuyer le comité technique dans l'actualisation de la planification spatiale et de la cartographie de l'occupation du domaine de l'Université de Lomé.

A ce titre, elle est chargée de :

- préparer les outils de collecte des données dans les différentes unités d'occupation de l'Université de Lomé;
- collecter les données dans les différentes unités de l'Université de Lomé ;
- traiter les données collectées ;
- conduire l'analyse spatiale des résultats ;
- actualiser les cartes de l'Université de Lomé ;
- réaliser les plans d'aménagement spatial futur de l'Université de Lomé.

Article 4 : Le comité technique chargé du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université est composé comme suit :

- Professeur WALA Kpérkouma, Directeur de la planification et de la prospective (DPP), Président ;
- Monsieur AHOLOU Coffi Cyprien, Chef division programmation des investissements à la direction de la planification et de la prospective (DPP), Rapporteur;
- Monsieur LARE Yendoubé, Directeur adjoint du centre des œuvres universitaires de Lomé (COUL), Membre ;
- Monsieur AGBETOHO Kounouho, Directeur adjoint de la direction de la gestion du domaine universitaire (DGDU), Membre ;
- Monsieur KUEVIDJIN Kankue Djinado Joseph, Chef division de la communication et des relations publiques au secrétariat général de l'Université de Lomé, Membre ;
- Monsieur ADJONOU Kossi, Chef division performance, financement, innovation et contractualisation à la direction de la recherche et de l'innovation (DRI), Membre;
- Madame HUSUNU Aféafa Viviane Adzovi, Employée à la division scolarité de la direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS), Membre ;
- Madame WELBECK Abravi Dovenam, Gestionnaire des ressources humaines à la direction des ressources humaines (DRH), Membre ;
- Monsieur AKOTO Kossi, Chef division budget et comptabilité administrative au service financier de l'Université de Lomé, Membre ;
- Madame CHIDIAC Ahoefa, Chef division recouvrement à l'agence comptable de l'Université de Lomé, Membre.

Article 5 : La cellule SIG « Système d'Information Géographique » est composée comme suit :

- Monsieur BOUKPESSI Tchaa, Enseignant-chercheur à la faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS), Président ;
- Monsieur FOLEGA Fousséni, Enseignant-chercheur à la faculté des sciences (FDS), Rapporteur ;
- Monsieur AGBETOHO Kounouho, Directeur adjoint de la direction de la gestion du domaine universitaire (DGDU), Membre;
- Monsieur KOUTO Yaovi Agbeko, Ingénieur génie civil à la direction de la planification et de la prospective (DPP), Membre ;
- Monsieur TAKOU Paroussiè Wiyao, Enseignant-chercheur à la faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS), Membre ;
- Monsieur MABAFEI Abalo, Doctorant à la faculté des sciences (FDS), Membre.

Article 6 : Le comité technique chargé du projet d'actualisation du « plan stratégique de modernisation 2015-2020 de l'Université de Lomé » a quatre (04) mois pour rendre ses résultats au Président de l'Université de Lomé.

Le comité peut s'adjoindre les services de toute personne en cas de besoin.

Article 7: Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Lomé, le 02 DEC 2020

TREATMENT .				
Am	-	m6:	-	-
Am	DII	dill	o	ns

-	MESR		.1
	PUL		
	1er VP/UL		.1
-	2 ^{ème} VP/UL		.1
-	SG/UL		.2
	AC/UL		:1"
-	SF/UL		1
			16
	Sces centraux	(14
-	DBA-UL		1
-	Intéressés		16

Professeur Dodzi Komla KOKOROKO